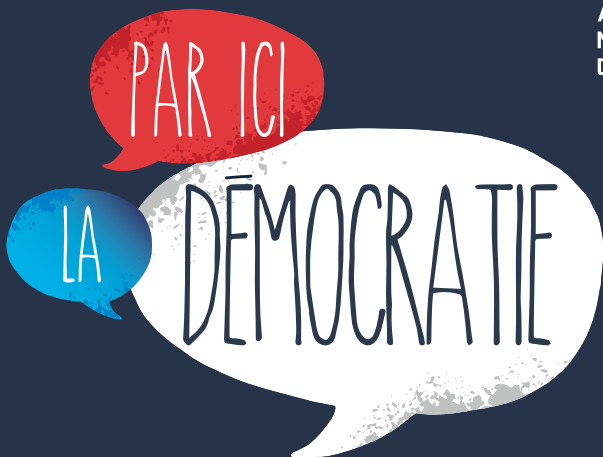




ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



FORUM ÉTUDIANT
28^e législature

PROGRAMME

Du 13 au 17 janvier 2020

OFFRE ÉDUCATIVE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Suivez-nous :





ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



FORUM ÉTUDIANT
28^e législature

PROGRAMME

Du 13 au 17 janvier 2020

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	V
Lundi 13 janvier	1
Mardi 14 janvier	5
Mercredi 15 janvier	11
Jeudi 16 janvier	17
Vendredi 17 janvier	23
Horaire des photographies	27
Décorum à la Salle de l'Assemblée nationale	29
Règlements généraux	30
Politique concernant la prise de photographies et le tournage de films	32
Renseignements sur le Forum étudiant	34
Horaire d'ouverture et de fermeture des portes de l'hôtel du Parlement	35
Accès à Internet sans fil	36
Plan de l'hôtel du Parlement	37
Organisation du Forum étudiant	38
Autres renseignements	41
Notes	42

MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



J'ai le plaisir de vous souhaiter la plus agréable bienvenue à l'hôtel du Parlement à l'occasion de la 28^e législature du Forum étudiant.

Dans les prochains jours, vous aurez l'immense privilège de siéger à l'Assemblée nationale. Vous y vivrez des moments de grandes émotions. Les travaux parlementaires auxquels vous êtes invités à participer sont la démonstration que la démocratie prend forme et prend vie. Et vous en êtes les acteurs en tant que législateurs et contrôleurs de l'action gouvernementale.

En mon nom personnel et au nom de mes collègues parlementaires, je vous félicite pour votre participation et votre intérêt à la vie démocratique du Québec.

Bons travaux !



FRANÇOIS PARADIS

HÔTEL DU PARLEMENT

10 h à 11 h

**Rencontre préparatoire des étudiants
de l'Université Laval et des légistes de
l'Assemblée nationale**

Salle 1.181

10 h à 11 h 15

Accueil et inscription

Zone d'accueil (face à la boutique)

10 h 15 à 12 h 15

Visite des lieux des participants

*Pavillon d'accueil, Hôtel du parlement et
Bibliothèque*

11 h 15 à 12 h

**Séance d'information des
accompagnateurs**

Salle Louis-Joseph-Papineau

11 h 45 à 12 h 15

Rencontre avec les journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

12 h à 13 h

Déjeuner libre

Le Café du Parlement

*(Salles Louis-Hippolyte-Lafontaine, Louis-
Joseph-Papineau et RC 171 et Salons
Joly et Chauveau)*

13 h à 13 h 45

Séance d'information des participants

Élections aux fonctions de :

- président;
- vice-présidents ;
- secrétaire général ;
- secrétaires adjoints.

Salle du Conseil législatif

14 h à 14 h45

Séance de réseautage

L'Agora

15 h à 18 h 30

Caucus I du gouvernement

Élections

Salle du Conseil législatif

Caucus I de l'opposition officielle

Élections

Salle Louis-Joseph-Papineau

**Caucus I du deuxième groupe
d'opposition**

Élections

Salle Louis-Hippolyte-Lafontaine

14 h à 18 h 30

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**

Pratique de l'élection *pro forma* à la
présidence

*Salle des Drapeaux et Salle de
l'Assemblée nationale*

14 h à 18 h 30

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

15 h à 16 h

**Rencontre des accompagnateurs des
projets de loi n° 1 et n° 2**

**(gouvernement) et du projet de loi n° 3
(opposition officielle) avec les
étudiants de l'Université Laval**

Salle des Premiers ministres

17 h 15 à 18 h

**Séance de formation des attachés de
presse et de leurs accompagnateurs**

Salle Jeunesse

Lundi 13 janvier 2020

18 h à 18 h 30

**Séance de formation des journalistes,
des attachés de presse et de leurs
accompagnateurs**
Salle Jeunesse

18 h 30 à 20 h 15

Dîner des accompagnateurs
L'Agora

18 h 30 à 20 h 15

Dîner des participants
Café du Parlement
*(Foyers des Salles Louis-Hippolyte-
Lafontaine et Louis-Joseph-Papineau,
Salons Joly et Chauveau)*

20 h 30 à 22 h

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**
*Salle des Drapeaux et salle de
l'Assemblée nationale*

20 h 30 à 23 h

Séance de travail des journalistes
Salle RC. 189 et RC. 193

HÔTEL DELTA QUÉBEC

20 h 30 à 22 h

Caucus I du gouvernement (suite)
Salle Duquesne/Jonquière

**Caucus I de l'opposition officielle
(suite)**
Salle Lauzon

**Caucus I du deuxième groupe
d'opposition (suite)**
Salle D'Auteuil

Mardi 14 janvier 2020

HÔTEL DU PARLEMENT

7 h 30 à 8 h 30

Petit-déjeuner des participants et des accompagnateurs

Le Café du Parlement¹

7 h 45 à 9 h

Séance de photos par collège

*Escalier principal niveau 1^{er} étage
(parquet)*

9 h à 11 h 05

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table

Salle des Premiers ministres

9 h à 11 h 15

Caucus II du gouvernement

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus II de l'opposition officielle

Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus II du deuxième groupe d'opposition

Salle RC.171

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

9 h

Point de presse du premier ministre

Foyer de la Salle Louis-Hippolyte-Lafontaine

¹ Exclusivement réservé aux cégeps suivants : Cégep de Chicoutimi, Cégep de Thetford, Cégep d'Abitibi-Témiscamingue, Collège Vanier, Cégep Limoilou, Collège international Sainte-Anne.

9 h 10

Point de presse du chef de l'opposition officielle

Foyer de la Salle Louis-Hippolyte-Lafontaine

9 h 20

Point de presse du chef du deuxième groupe d'opposition

Foyer de la Salle Louis-Hippolyte-Lafontaine

9 h 30 à 10 h 15

Rencontre des leaders et de leurs accompagnateurs avec la présidence
Salle des Premiers ministres

11 h 05 à 11 h 30

Élection *pro forma*

En présence du président, du premier ministre, du chef de l'opposition officielle, du chef du deuxième groupe d'opposition, du secrétaire général et du doyen du Forum étudiant
Salle de l'Assemblée nationale

11 h 15 à 12 h 35

Déjeuner libre

Le Café du Parlement
(Salles Louis-Hippolyte-Lafontaine, Louis-Joseph-Papineau et RC 171 et Salon Joly)

11 h 35 à 12 h 35

Déjeuner rencontre des trois chefs des groupes parlementaires et de leurs accompagnateurs
Salon Chauveau

12 h 45 à 13 h 15

Ouverture officielle du Forum étudiant

Mot de bienvenue d'un membre de la
présidence de l'Assemblée
Assermentation des députés par le
secrétaire général

Salle du Conseil législatif

13 h 15 à 13 h 30

Séance de photos (journalistes, attachés
de presse, présidence et officiers de la
table, accompagnateurs, délégation de
l'U. Laval)

Salle du Conseil législatif

13 h 30 à 14 h

PREMIÈRE SÉANCE

Salle de l'Assemblée nationale

- Élection *pro forma* du président et
des vice-présidents du Forum
étudiant
- Allocution d'ouverture de la session
du lieutenant-gouverneur du Forum
étudiant
- Directives du président du Forum
étudiant

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Discours d'ouverture de la session par le
premier ministre

14 h

**Conférence de presse du premier
ministre**

*Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse
1.131)*

14 h 10

Conférence de presse du chef de l'opposition officielle
Salle Bernard-Lalonde (salle de presse 1.131)

14 h 20

Conférence de presse du chef du deuxième groupe d'opposition
Salle Bernard-Lalonde (salle de presse 1.131)

14 h 30 à 17 h

Caucus II du gouvernement (suite)
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus II de l'opposition officielle (suite)
Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus II du deuxième groupe d'opposition (suite)
Salle RC.171

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table
Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes
Salle RC. 189 et RC. 193

15 h à 16 h

Rencontre avec un journaliste de la Tribune de la presse
(Séance destinée aux journalistes et aux attachés de presse)
Tribune de la presse, rendez-vous dans le hall principal de l'Hôtel du Parlement

17 h à 17 h 30

Débat des accompagnateurs
Salle de l'Assemblée nationale

17 h 30 à 19 h

Dîner de groupe des participants et des accompagnateurs

Le Café du Parlement

(Foyers des Salles Louis-Hippolyte-Lafontaine et Louis-Joseph-Papineau et Salon Joly)

17 h 30 à 19 h

Dîner rencontre des trois leaders parlementaires et de leurs accompagnateurs avec la présidence et les officiers de la table

Séance de formation donnée par un expert en procédure de l'Assemblée nationale

Salon Chauveau

19 h à 22 h

Séance de travail des membres de la Commission des relations avec les citoyens

Salle Pauline-Marois

19 h à 23 h

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

HÔTEL DELTA QUÉBEC

19 h à 22 h

**Séance de rédaction législative pour
les membres des commissions
parlementaires**

**Membres du gouvernement (Projet de
loi n° 1)**

Salle Crémazie

**Membres du gouvernement (Projet de
loi n° 2)**

Salle Garneau

**Membres de l'opposition officielle
(Projet de loi n° 3)**

Salle Brébeuf

19 h à 22 h

Caucus III du gouvernement

Salle Duquesne/Jonquière

Caucus III de l'opposition officielle

Salle Lauzon

**Caucus III du deuxième groupe
d'opposition**

Salle D'Auteuil

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**

Salle Buade

Mercredi 15 janvier 2020

HÔTEL DU PARLEMENT

7 h 30 à 8 h 30

**Petit-déjeuner des participants et des
accompagnateurs**

Le Café du Parlement²

8 h 30 à 10 h 15

Caucus IV du gouvernement

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus IV de l'opposition officielle

Salle Louis-Joseph-Papineau

**Caucus IV du deuxième groupe
d'opposition**

Salle RC.171

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**

Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

² Exclusivement réservé aux cégeps suivants : Cégep de Valleyfield, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Granby, Collège Lionel-Groulx, Cégep de Rivière-du-Loup, Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

10 h 20 à 11 h 45

DEUXIÈME SÉANCE

Salle de l'Assemblée nationale

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture :

- a) Discours du chef de l'opposition officielle (motion de censure possible)
- b) Discours du chef du deuxième groupe d'opposition (motion de censure possible)
- c) Discours des députés
- d) Réplique du premier ministre
- e) Mise aux voix des motions de censure, s'il y a lieu
- f) Adoption de la politique générale du gouvernement

12 h 15 à 13 h 15

Déjeuner libre

Le Café du Parlement

(Salles Louis-Hippolyte-Lafontaine, Louis-Joseph-Papineau, RC 171 et Salons Joly et Chauveau)

12 h 45 à 13 h 30

Séance de formation pour les membres des commissions parlementaires étudiant des projets de loi et leurs accompagnateurs

En présence d'un secrétaire de commission de l'Assemblée nationale
Salle Jeunesse, Salle Pauline Marois et Salle Marie-Claire-Kirkland

13 h 30 à 16 h 15

Caucus V du gouvernement

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus V de l'opposition officielle

Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus V du deuxième groupe

Salle RC.171

13 h 30 à 16 h 15

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**

Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

14 h 15 à 16 h

**Séance de travail de la Commission
des relations avec les citoyens**

Auditions d'experts liées au mandat
d'initiative

Salle du Conseil législatif

14 h 30 à 16 h

**Séance de travail des membres du
gouvernement sur les projets de loi**

Rédaction des amendements

Salle des Premiers ministres

**Séance de travail des membres de
l'opposition sur les projets de loi**

Rédaction des amendements

Café du Parlement

**Séance de travail des membres du
deuxième groupe d'opposition sur les
projets de loi**

Rédaction des amendements

Salle Jeunesse

16 h 15 à 17 h 45

TROISIÈME SÉANCE

Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

- a) Déclarations de députés (10)
- b) Déclarations ministérielles (3)
- c) Présentation des projets de loi publics (2) au nom du gouvernement
- d) Présentation d'un projet de loi public sans incidence financière au nom de l'opposition officielle
- e) Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions
- f) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
- g) Période de questions et réponses orales (35 minutes)
- h) Question de directive
- i) Avis touchant les travaux des commissions
- j) Renseignements sur les travaux du Forum

17 h 45 à 19 h

Dîner de groupe des participants et des accompagnateurs

Le Café du Parlement

(Foyers des Salles Louis-Hippolyte-

Lafontaine et Louis-Joseph-Papineau et

Salons Joly et Chauveau)

19 h à 23 h

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

HÔTEL DELTA QUÉBEC

19 h à 22 h 30

Caucus VI du gouvernement

Salle Duquesne/Jonquière

Caucus VI de l'opposition officielle

Salle Lauzon

**Caucus VI du deuxième groupe
d'opposition**

Salle D'Auteuil

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**

Salle Buade

HÔTEL DU PARLEMENT

7 h à 8 h

Petit-déjeuner des participants et des accompagnateurs

*Le Café du Parlement*³

8 h 10 à 10 h

Caucus VII du gouvernement

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Caucus VII de l'opposition officielle

Salle Louis-Joseph-Papineau

Caucus VII du deuxième groupe d'opposition

Salle RC.171

Séance de travail de la présidence et des officiers de la table

Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

10 h à 12 h

Rencontre entre les secrétaires de commission et les étudiants de l'Université Laval — choix des amendements

Salon Chauveau, salon Joly et Café du Parlement

³ Exclusivement réservé aux cégeps suivants : Collège Laflèche, Cégep Marie-Victorin, Cégep Champlain St-Lawrence, Cégep Sorel-Tracy, Cégep de Montmorency, Cégep Garneau.

10 h à 11 h 40

QUATRIÈME SÉANCE

Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

- a) Déclarations de députés (10)
- b) Déclarations ministérielles (3)
- c) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
- d) Période de questions et réponses orales (35 minutes)
- e) Motion sans préavis
- f) Avis touchant les travaux des commissions
- g) Renseignements sur les travaux du Forum

Affaires du jour

Affaires prioritaires

- a) Énoncé budgétaire du ministre des Finances
- b) Commentaires du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
- c) Commentaires du porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
- d) Suspension de la quatrième séance

11 h 40

Conférence de presse du ministre des Finances

Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse 1.131)

11 h 50

**Conférence de presse du porte-parole
de l'opposition officielle en matière de
finances**

*Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse
1.131)*

12 h

**Conférence de presse du porte-parole
du deuxième groupe d'opposition en
matière de finances**

*Salle Bernard-Lalonde (Salle de presse
1.131)*

12 h à 13 h

Déjeuner libre

Le Café du Parlement

*(Salles Louis-Hippolyte-Lafontaine, Louis-
Joseph-Papineau, RC 171 et Salon Joly)*

**Déjeuner et séance de travail des
présidents de commissions étudiant
les projets de loi**

En présence de trois secrétaires de
commission de l'Assemblée nationale et
des légistes de l'Université Laval

Salon Chauveau

13 h 15 à 16 h 30

QUATRIÈME SÉANCE (SUITE)

Salle de l'Assemblée nationale

Affaires du jour (suite)

Affaires inscrites au feuillet

a) **Projet de loi n^o 1**

- **Débat sur l'adoption du principe**
- **Mise aux voix de la motion
d'adoption
du principe**
- **Motion d'envoi en commission
parlementaire**

Jeudi 16 janvier 2020

b) Projet de loi n° 2

- Débat sur l'adoption du principe
- Mise aux voix de la motion d'adoption du principe
- Motion d'envoi en commission parlementaire

c) Projet de loi n° 3

- Débat sur l'adoption du principe
- Mise aux voix de la motion d'adoption du principe
- Motion d'envoi en commission parlementaire
- Convocation des commissions parlementaires pour l'étude détaillée

16 h 30 à 16 h 45

**Photographie officielle des
parlementaires du Forum étudiant**
Salle de l'Assemblée nationale

17 h à 19 h

**dîner officiel de la 28^e législature du
Forum étudiant**
Salle du Conseil législatif

18 h 45 à 22 h

Commission parlementaire

Étude du projet de loi n° 1
Salle Pauline-Marois

Étude du projet de loi n° 2
Salle Marie-Claire-Kirkland

Étude du projet de loi n° 3
Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

**Séance de travail de la Commission
des relations avec les citoyens**

Poursuite des travaux sur le mandat
d'initiative

Salle Louis-Joseph-Papineau

Jeudi 16 janvier 2020

19 h à 23 h

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

HÔTEL DELTA QUÉBEC

19 h à 22 h

Caucus VIII du gouvernement

Salle Duquesne/Jonquière

Caucus VIII de l'opposition officielle

Salle Lauzon

**Caucus VIII du deuxième groupe
d'opposition**

Salle D'Auteuil

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**

Salle Buade

Vendredi 17 janvier 2020

HÔTEL DU PARLEMENT

8 h 30 à 9 h 30

**Petit-déjeuner des participants et des
accompagnateurs**

*Le Café du Parlement*⁴

9 h 30 à 11 h 30

Caucus IX du gouvernement

Salle Louis-Hippolyte-Lafontaine

Caucus IX de l'opposition officielle

Salle Louis-Joseph-Papineau

**Caucus IX du deuxième groupe
d'opposition**

Salle RC.171

**Séance de travail de la présidence et
des officiers de la table**

Salle des Drapeaux

Séance de travail des journalistes

Salle RC. 189 et RC. 193

11 h 30 à 12 h 55

Déjeuner libre

Le Café du Parlement

*(Salles Louis-Hippolyte-Lafontaine, Louis-
Joseph-Papineau, RC 171 et Salons Joly
et Chauveau)*

⁴ Exclusivement réservé aux cégeps suivants : Cégep de Jonquière, Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, Cégep Dawson, Cégep de Lévis-Lauzon, Collège Ahuntsic, Collège André-Grasset.

13 h à 14 h 50

CINQUIÈME SÉANCE

Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

- a) Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions
- b) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
- c) Période de questions et réponses orales (35 minutes)
- d) Avis touchant les travaux des commissions
- e) Renseignements sur les travaux du Forum

Affaires du jour

Affaires prioritaires

- a) Débat sur l'énoncé budgétaire :
- b) Discours du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances (motion de censure possible)
- c) Discours du porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances (motion de censure possible)
- d) Discours des députés
- e) Intervention du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
- f) Réplique du ministre des Finances
- g) Mise aux voix des motions de censure ou formulant un grief, s'il y a lieu
- h) Adoption de l'énoncé budgétaire du gouvernement

14 h 50 à 15 h 05

Pause

15 h 05 à 16 h 30

SIXIÈME SÉANCE

Salle de l'Assemblée nationale

Affaires courantes

- a) Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions
- b) Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel
- c) Avis touchant les travaux des commissions
- d) Renseignements sur les travaux du Forum

Affaires du jour

Affaires inscrites au feuilletton

- a) Adoption des projets de loi 1, 2 et 3
- b) Mise aux voix des motions d'adoption des projets de loi

16 h 35

Sanction des projets de loi par le lieutenant-gouverneur du Forum étudiant

Salle de l'Assemblée nationale

16 h 40

Cérémonie de clôture

Salle de l'Assemblée nationale

16 h 45

Dîner libre des participants

18 h 30

Dîner des accompagnateurs

Bello ristorante (73 Rue Saint Louis)

Horaire des photographies

MARDI 14 JANVIER 2020

7 h 45	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
7 h 45	Cégep de Thetford
7 h 50	Cégep de Chicoutimi
7 h 55	Collège Vanier
8 h	Cégep Limoilou
8 h	Collège international Sainte-Anne
8 h 05	Collège de Valleyfield
8 h 05	Cégep de Sainte-Foy
8 h 10	Cégep de Granby
8 h 10	Collège Lionel-Groulx
8 h 15	Cégep de Rivière-du-Loup
8 h 15	Cégep régional de Lanaudière à Joliette.
8 h 20	Collège Laflèche
8 h 25	Cégep Marie-Victorin
8 h 30	Cégep Champlain St-Lawrence
8 h 30	Cégep Sorel-Tracy

Horaire des photographies

8 h 35	Cégep de Montmorency
8 h 40	Cégep Garneau.
8 h 45	Cégep de Jonquière
8 h 45	Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
8 h 50	Collège Dawson
8 h 50	Cégep de Lévis-Lauzon
8 h 55	Collège Ahuntsic
8 h 55	Collège André-Grasset

DÉCORUM À LA SALLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

À titre de député du Forum étudiant, le participant doit respecter scrupuleusement le décorum dans la salle de l'Assemblée nationale.

Les règles sont les suivantes :

1. Le député a un langage respectueux en tout temps.
2. Le député occupe la place qui lui a été assignée, demeure assis et garde le silence, à moins d'avoir obtenu le droit de parole du président.
3. Le député s'abstient de tout ce qui peut nuire à l'expression des autres députés ou au bon fonctionnement du Forum étudiant.
4. Le député observe le règlement et contribue au maintien du décorum à la salle de l'Assemblée nationale.
5. Le député manifeste son appréciation en frappant des mains et non en frappant sur son bureau.
6. À la fin de la séance, le député se lève et demeure à sa place, en silence, tant que le président n'a pas quitté la salle de l'Assemblée nationale.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Respecter l'institution qu'est l'Assemblée nationale.
- Avoir un langage respectueux tout au long du Forum étudiant.
- Éviter tout comportement partisan excessif.
- S'abstenir de faire allusion aux partis politiques et aux parlementaires de l'Assemblée nationale.
- Participer obligatoirement à toutes les activités inscrites au programme du Forum étudiant.
- Respecter toutes les consignes de sécurité.
- Porter en tout temps, à l'hôtel du Parlement, la carte d'identité remise à l'accueil.
- Porter une tenue de ville pour toutes les activités à l'hôtel du Parlement : veston et cravate pour les hommes, tailleur pour les femmes. Adopter une tenue et une coiffure sobres. Ne pas porter un t-shirt, un pantalon à taille basse, une minijupe, une casquette, des espadrilles, des jeans ou des manches courtes.
- Respecter rigoureusement les horaires prévus.
- Utiliser avec soin et précaution le matériel en place (micros, bureaux, tables, etc.).
- Ne laisser aucun document sur les pupitres ni à l'intérieur en quittant la salle de l'Assemblée nationale.
- Respecter l'interdiction de fumer dans les édifices de l'Assemblée nationale.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (SUITE)

- Ne consommer aucune nourriture ou boisson, sauf dans les endroits prévus à cette fin.
- S'abstenir de mâcher de la gomme dans la salle de l'Assemblée nationale et dans la salle du Conseil législatif.
- Ne pas consommer de drogue.
- Ne pas consommer d'alcool à l'hôtel du Parlement ainsi que dans les salles de travail de l'hôtel Delta et en consommer avec modération à l'extérieur.
- Respecter les heures de tranquillité de l'hôtel et s'abstenir de faire du bruit après 23 h.
- Libérer le vestiaire à la fin de chaque journée.
- Ne pas utiliser d'ordinateur, de cellulaire ou de tablette dans la salle de l'Assemblée nationale et dans les salles de l'hôtel du Parlement.

**TOUTE PERSONNE QUI CONTREVIENT À
L'UNE DE CES RÈGLES EST PASSIBLE D'EXPULSION
DU FORUM ÉTUDIANT**

POLITIQUE CONCERNANT LA PRISE DE PHOTOGRAPHIES ET LE TOURNAGE DE FILMS LORS DES SIMULATIONS PARLEMENTAIRES ORGANISÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

I - OBJET

La présente politique a pour objet de préciser les règles et les responsabilités applicables aux personnes qui participent à une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée nationale, plus particulièrement en ce qui concerne la prise de photographies et le tournage de films dans l'hôtel du Parlement.

II - PRISES DE PHOTOGRAPHIES ET TOURNAGE DE FILMS

1. Seul le photographe officiel de l'Assemblée nationale est autorisé à prendre des photographies lors de l'assermentation des participants et durant les travaux parlementaires d'une simulation se déroulant dans la salle de l'Assemblée nationale ou en commission parlementaire.
2. Seul le Service de la télédiffusion des débats est autorisé à filmer lors de l'assermentation des participants et durant les travaux parlementaires d'une simulation se déroulant dans la salle de l'Assemblée nationale ou en commission parlementaire.
3. En tout temps, les photos et les films des participants doivent :
 - 1) respecter l'image, l'honneur et la réputation de l'Assemblée nationale et des participants;
 - 2) refléter le respect du décorum et des institutions démocratiques;
 - 3) contribuer à diffuser une image positive de l'Assemblée nationale;
 - 4) respecter le caractère de neutralité de cette institution.
4. Sous réserve de ce qui précède et sauf indication contraire de la personne responsable de la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil, les participants sont autorisés à photographier et à filmer aux endroits suivants :

- 1) le hall d'entrée de l'hôtel du Parlement;
- 2) la galerie des Présidents;
- 3) les salles Louis-Joseph-Papineau et Louis-Hippolyte-La Fontaine;
- 4) la salle du Conseil législatif;
- 5) la salle de l'Assemblée nationale;
- 6) le restaurant *Le Parlementaire*.

La prise de photographies et le tournage de films à tout autre endroit sont strictement interdits, à moins d'une autorisation accordée expressément par la personne responsable de la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil.

III - PUBLICATION ET DISTRIBUTION DES PHOTOGRAPHIES OU DES FILMS

1. Tout participant doit s'assurer que les photos et les films qu'il publie ou distribue sont conformes à l'image, à l'honneur et à la réputation de l'Assemblée nationale et des participants et qu'ils reflètent le respect du décorum et des institutions démocratiques.
2. En cas de doute quant au respect des critères énoncés ci-dessus, un participant doit s'adresser à la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil afin d'obtenir l'autorisation de publier ou de distribuer ses photos et ses films.
3. La diffusion ou la reproduction d'une photographie prise par le photographe officiel de l'Assemblée nationale est permise aux conditions suivantes :
 - 1) la photo ne doit subir aucune altération ou modification, à l'exclusion de sa dimension;
 - 2) la photo doit être accompagnée de la mention : « Collection Assemblée nationale du Québec, Photographe Marc-André Grenier »;
 - 3) en aucun cas, l'utilisation de la photo ne doit porter préjudice ni porter atteinte à l'honneur et à la réputation de l'auteur de la photographie et de l'Assemblée nationale.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FORUM ÉTUDIANT

INSCRIPTION

Hall d'entrée principal de l'hôtel du Parlement

Une pochette d'information est remise à chacun des participants ainsi qu'une **carte d'identité qui doit être portée en tout temps à l'intérieur de l'hôtel du Parlement.**

Code de couleurs pour les cartes d'identité

Gouvernement	point jaune
Opposition officielle	point bleu
Deuxième groupe d'opposition	point vert
Journalistes	point rouge

COORDINATION GÉNÉRALE DU FORUM

Salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement

Téléphone : 418 266-1101, poste 70086

SALLE DE PRESSE

Salle RC. 189 et RC. 193 de l'hôtel du Parlement

RC. 189 418 266-1101, poste 70266

RC. 193 418 266-1101, poste 70267

SALLES POUR LES RELATIONS PUBLIQUES

Salles 1.137 et 1.139 de l'hôtel du Parlement

Téléphone : 418 644-5550 (1.137)

418 644-1658 (1.139)

HÔTEL DELTA QUÉBEC

Téléphone : 418 647-1717

HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PORTES DE L'HÔTEL DU PARLEMENT

Pour les arrivées et les sorties de l'hôtel du Parlement
Porte d'entrée des visiteurs du Pavillon d'accueil, située en
face de la Fontaine de Tourny (rue Honoré-Mercier)⁵

Jour	Porte	Ouverture
		Fermeture
Lundi	Entrée des visiteurs	8 h
	Entrée des visiteurs	± 20 h
Mardi	Entrée des visiteurs	7 h
	Entrée des visiteurs	± 20 h
Mercredi	Entrée des visiteurs	7 h
	Entrée des visiteurs	± 20 h
Jeudi	Entrée des visiteurs	6 h 30
	Entrée des visiteurs	22 h 30
Vendredi	Entrée des visiteurs	7 h 30
	Entrée des visiteurs	17 h 30

Lors de leur arrivée, l'ensemble des participants et des accompagnateurs devront passer à la détection et présenter une pièce d'identité avec photo et date de naissance.

⁵ Après la fermeture de l'entrée des visiteurs, les participants devront quitter les lieux par la porte 6 et être accompagnés d'une personne ayant une carte d'identité de l'Assemblée nationale.

ACCÈS À INTERNET SANS FIL

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : Les visiteurs et participants de l'Assemblée nationale peuvent se brancher au réseau Internet en utilisant des points d'accès **Wi-Fi** basés à divers endroits de l'hôtel du Parlement

Préalables :

- **Utiliser un ordinateur portable avec la technologie sans fil Wi-Fi 802.11 b/g**, compatible avec le chiffrement WPA (Wi-Fi Protected Access)
- **Connaître le fonctionnement de son appareil et le mode de connexion sans fil** (l'Assemblée nationale ne fournit aucun soutien technologique aux visiteurs).

Conditions d'utilisation :

- **Utiliser le réseau Internet conformément au Code de bon usage décrit sur le site Internet de l'Assemblée nationale.**

Procédure à suivre :

- **Choisir le réseau sans fil « Assnat-Visiteurs »**
- **Entrer la clé de réseau (code d'accès au réseau sans fil) : leblanc1892**
 - La clé tient compte des caractères minuscules et majuscules

Note : Lors des simulations parlementaires, **aucun appareil électronique n'est admis dans les salles de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif.**

La clé de réseau (communément appelée « mot de passe » fait allusion à Pierre-Évariste Leblanc, un orateur de l'Assemblée législative du 26 avril 1892 au 23 novembre 1897

À L'HÔTEL DELTA QUÉBEC : Les participants peuvent avoir accès au réseau sans fil de l'hôtel Delta Québec.

Procédure à suivre, dans les salles de caucus :
Inscrire le mot de passe : Forum2020

BRIS, PERTES OU VOLS

L'Assemblée nationale n'est en aucun cas responsable des bris, pertes ou vols d'appareils électroniques et autres effets personnels des participants.

PLAN

HÔTEL DELTA QUÉBEC ET HÔTEL DU PARLEMENT



ORGANISATION DU FORUM ÉTUDIANT

Assemblée nationale du Québec

Direction des communications et de l'expérience visiteur

M^{me} Isabelle GIGUÈRE
Directrice

M. Mathew LAGACÉ
Coordonnateur des programmes éducatifs

M. Philippe BRASSARD
Coordonnatrice du Forum étudiant

M^{me} Claire LALIBERTÉ
Responsable des relations publiques

Adjoints aux opérations

M^{me} Marie-Josée DUFOUR

M^{me} Krystal MC LAUGHLIN

M^{me} Sophie DEBLOIS

M. Daniel BEAURIVAGE

M^{me} Rachel PLANTE

M^{me} Joséane CARON

M. Danny KRONSTROM

Boursiers stagiaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Jean-Christophe ANDERSON

M^{me} Anne-Catherine VADNAIS

M^{me} Catherine GIBEAU

M^{me} Anne-Sophie ROBITAILLE

M^{me} Annie-Pier BACON

ORGANISATION DU FORUM ÉTUDIANT (SUITE)

Collaboration spéciale

Responsable de la présidence et des officiers de la table

M^{me} France DEVIN
Professeur au cégep de Chicoutimi
M. Jean KARAM
Professeur à la retraite du collège Ahuntsic

Responsables du gouvernement

M. Olivier DUCHEMIN
Professeur au cégep Garneau
M. Patrick POULIN
Professeur au collège André-Grasset

Responsables de l'opposition officielle

M. Daniel LANDRY
Professeur au collège Laflèche
M. Frédéric MORIER
Professeur au collège Lionel-Groulx

Responsable du deuxième groupe de l'opposition

M^{me} Nathalie SENTENNE
Professeure au cégep régional de Lanaudière à Joliette
M. Jonathan ROYER
Professeur au cégep de Lévis-Lauzon

Responsable des journaux

Mme Jessie POULETTE
Conseillère en communication

ORGANISATION DU FORUM ÉTUDIANT (SUITE)

Collaboration spéciale des directions de l'Assemblée nationale

**Direction générale des affaires
juridiques et législatives et de la procédure
parlementaire**

Direction générale des affaires parlementaires

**Direction de la gestion immobilière et
des ressources matérielles**

Direction de la sécurité

**Direction de l'informatique, de la télédiffusion
et des télécommunications**

Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Service des restaurants

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Boutique de l'Assemblée nationale 418 643-7239

Située au local K-00.166 de l'hôtel du Parlement

Stationnement

Édifice Marie-Guyart

18 \$ par jour en semaine

10 \$ par jour le samedi et le dimanche

Hôtel Delta Québec

20 \$ par jour (taxes incluses)

Info-Santé 811

Hôpital Hôtel-Dieu de Québec 418 525-4444

Centre antipoison 1 800 463-5060

Pharmacies

- JACQUES R. BARON 418 529-2171
698, rue Saint-Jean
- JEAN COUTU 418 522-1235
110, boul. René-Lévesque Ouest

Urgence (police, incendie, ambulance) 911

Taxi Coop Québec 418 525-5191

Guichets automatiques

- Caisse populaire Desjardins
Centre des congrès de Québec
(entrée boul. René-Lévesque Est)
- Caisse populaire Desjardins
Édifice Marie-Guyart
- Banque Scotia
Place Québec

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

Assemblée nationale du Québec
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Décembre 2019



Papier fabriqué au Québec

Partenaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Caisse de dépôt et placement
du Québec

QUÉBECOR



élections
Québec



Les Offices jeunesse
internationaux du Québec
OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ

Forum étudiant

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

Assemblée nationale

Édifice Jean-Antoine-Panet

1020, rue des Parlementaires, 7^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992

Sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (337-8837)

forum.etudiant@assnat.qc.ca

Pour plus d'information

paricilademocratie.com